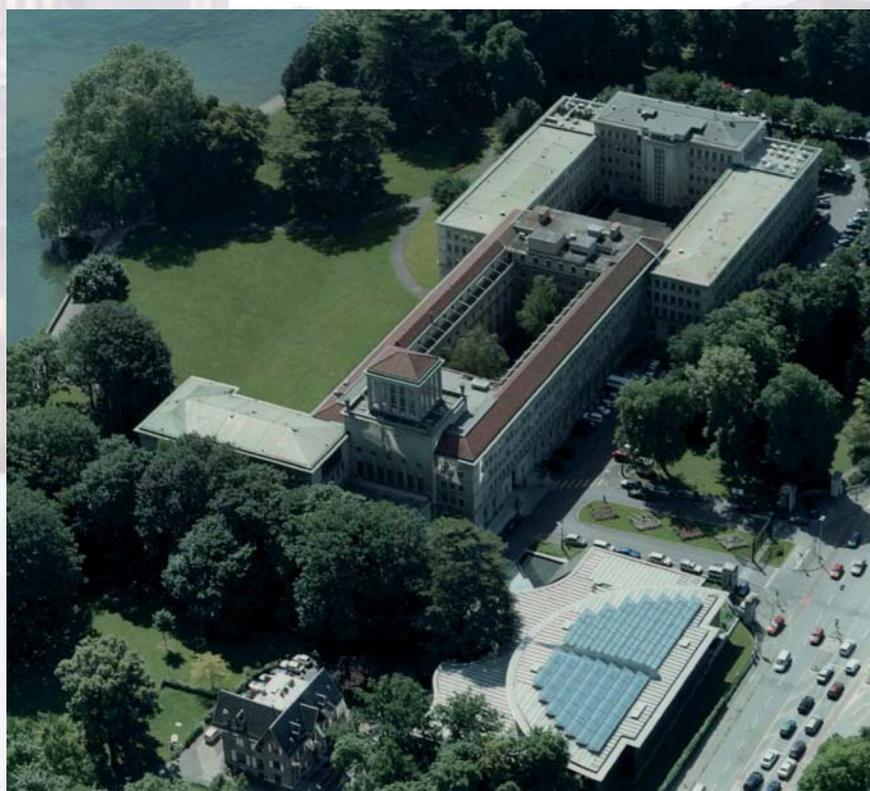




WORLD TRADE ORGANIZATION  
ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE  
ORGANIZACIÓN MUNDIAL DEL COMERCIO

## RAPPORT DU JURY CONCOURS DE PROJET OMC POUR L'EXTENSION DU CENTRE WILLIAM RAPPARD



Concours à un degré  
Janvier 2009

## Présentation générale

L'Organisation mondiale du commerce – l'OMC – est une organisation internationale dont l'objectif est l'ouverture des marchés dans l'intérêt de tous. Nous offrons une enceinte où sont négociés des accords destinés à réduire les obstacles au commerce, à garantir des conditions égales pour tous dans le commerce international et à contribuer ainsi au développement. Nous fournissons aussi un cadre pour la mise en œuvre et le suivi de ces accords et pour le règlement des différends découlant de leur application.

Au cours des 60 dernières années, le GATT et son successeur, l'OMC, qui a été instituée en 1995, ont contribué à créer un système commercial international solide et prospère qui a favorisé une croissance sans précédent.

L'OMC compte actuellement 153 Membres, dont 117 sont des pays en développement. Ses activités sont assurées par un Secrétariat de quelque 850 fonctionnaires sous la conduite du Directeur général de l'Organisation. Le Secrétariat est situé à Genève (Suisse) et a un budget d'environ 200 millions de francs suisses (165 millions de dollars EU, 125 millions d'euros). Les trois langues officielles de l'OMC sont le français, l'anglais et l'espagnol.

Les décisions de l'Organisation sont en général prises par consensus. L'instance suprême est la Conférence ministérielle qui se réunit tous les deux ans environ. Un Conseil général s'occupe des affaires courantes de l'Organisation dans l'intervalle entre les Conférences ministérielles. Ces deux organes se composent de représentants de tous les Membres. Des organes subsidiaires spécialisés (conseils, comités), où tous les Membres sont aussi représentés, s'occupent de l'administration et du suivi de la mise en œuvre des différents Accords de l'OMC.

Nos principales activités sont les suivantes:

- négocier la réduction des obstacles au commerce (droits de douane à l'importation, autres obstacles au commerce) et convenir de règles pour lutter contre la discrimination dans les échanges internationaux;
- administrer et suivre l'application des règles commerciales convenues dans les domaines des marchandises, des services et des droits de propriété intellectuelle;
- examiner les politiques commerciales de nos Membres et assurer la transparence des accords commerciaux régionaux et bilatéraux;
- régler les différends entre nos Membres concernant l'interprétation et l'application correctes des accords;
- renforcer la capacité des fonctionnaires des pays en développement s'occupant de questions commerciales internationales;
- faciliter le processus d'accession d'une trentaine de pays qui ne sont pas encore Membres de l'Organisation.

Nos principes fondateurs sont l'ouverture, la non discrimination et la transparence. Nous sommes convaincus que l'ouverture des marchés, avec des exceptions justifiables ou avec des flexibilités adéquates, est un élément nécessaire pour encourager le développement durable, élever le niveau de vie des populations, réduire la pauvreté et favoriser la paix et la stabilité. Nous croyons aussi que l'ouverture des marchés doit s'accompa-

gner de politiques intérieures et internationales saines qui contribuent au développement suivant les besoins et les aspirations de chaque Membre.

Le fonctionnement de l'Organisation est expliqué en deux vidéos de présentation, qui se trouvent sur le site Internet de l'OMC.

Vidéos de présentation:

[http://www.wto.org/french/res\\_f/webcas\\_f/webcas\\_f.htm#intro](http://www.wto.org/french/res_f/webcas_f/webcas_f.htm#intro)

«Voyage au Cœur de l'OMC»

«Visite virtuelle de l'OMC»

Voir aussi la brochure: «Comprendre l'OMC»

## **Le Secrétariat de l'OMC**

La responsabilité du Secrétariat de l'OMC est de fournir aux gouvernements Membres de l'OMC un soutien indépendant et d'excellente qualité pour toutes les activités menées par l'Organisation, et de servir l'OMC avec professionnalisme, impartialité et intégrité. Le Secrétariat est une équipe multiculturelle de personnes hautement qualifiées qui possèdent les vastes compétences, connaissances et expériences nécessaires pour s'acquitter de ses responsabilités et pour travailler ensemble en tant que membres efficaces et diligents de la fonction publique internationale.

Le siège actuel de l'OMC est implanté à Genève en Suisse et accueille environ 850 collaborateurs. Il est situé au Centre William Rappard («CWR»), rue de Lausanne. Le siège abrite les différents services du Secrétariat, ainsi que des salles de conférence et de réunion.

Hormis les personnes travaillant en permanence au CWR, un grand nombre de représentants de pays Membres de l'OMC s'y rend chaque jour pour des conférences, des procédures de règlement de différends, des réunions régulières de plusieurs dizaines de conseils, comités ou groupes de travail, des réunions informelles de formats variables et des cours de formation. Le nombre de personnes présentes dans le bâtiment est fréquemment supérieur à 2'000. Chaque année, le bâtiment reçoit environ 50'000 visiteurs, principalement des délégués des Membres de l'OMC, des fonctionnaires en formation, des universitaires, des étudiants ou des représentants d'ONGs.

Afin d'éviter la multiplication des annexes et pour répondre aux besoins de développement de l'Organisation, l'OMC a décidé de concentrer toutes ses activités sur un site unique en rénovant et en agrandissant son siège actuel.

Les salles de réunion, les bureaux et les espaces communs seront tous rénovés et améliorés de manière à mieux intégrer les fonctions du Secrétariat et les activités des Membres de l'Organisation.

L'un des buts de ces travaux de rénovation est d'améliorer l'espace utile des bureaux et aires de travail communes. Grâce à un cloisonnement plus modulaire, il sera possible qu'un bon nombre des bureaux existants accueille deux fonctionnaires ou plus dans de meilleures conditions.

Les travaux de rénovation permettront aussi d'affecter davantage de bureaux à espace ouvert à certaines fonctions. Avec ces mesures, la capacité du CWR devrait passer de 650 à environ 800 fonctionnaires.

## PROJETS RECEPTIONNES

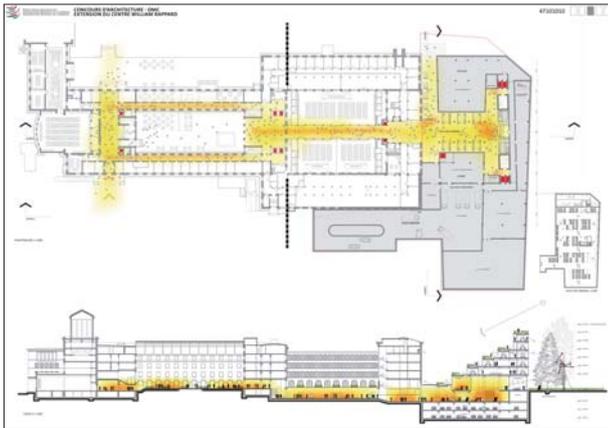
197 Inscrits  
120 Rendus  
115 Admis





**Julien Rousseau**  
**Romain Viault**  
Collaborateurs : Luca Battaglia, Ulisse Gnesda

Fresh Architectures  
10, rue Mercoeur  
75011 Paris  
France

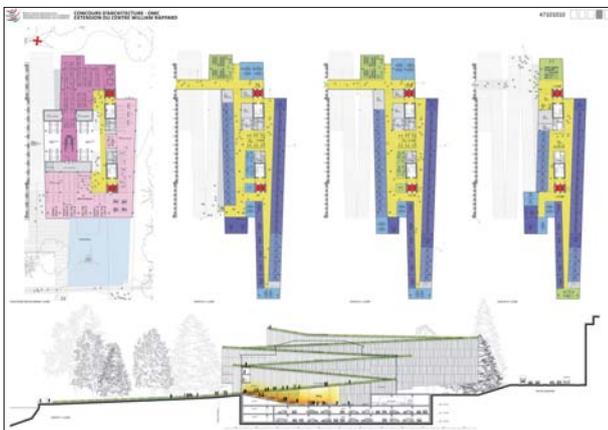


Le projet propose un concept d'insertion urbanistique et architectural dans ce site très convaincant.

L'éloignement progressif de l'extension du bâtiment existant et son traitement offrent beaucoup de qualités pour les utilisateurs de l'OMC.

Depuis le bâti existant, on a le sentiment d'avoir le parc qui se propage dans une troisième dimension avec la promenade paysagère proposée sur les toitures.

L'interpénétration parc, projet, plan d'eau au niveau du rez-de-chaussée renforce le caractère bucolique de cette proposition.



Dans cette thématique le concept d'organisation est très cohérent et place judicieusement les fonctions du programme telles que la bibliothèque, le restaurant et les distributions verticales. Les bureaux offrent des alternatives d'aménagement conviviaux et flexibles.

Dans le contexte, l'accessibilité et la promenade proposée sur ce projet sont perçus comme un encouragement de continuer le parc sur ce promontoire et de le qualifier comme un lieu public de détente attractif.

Cette qualification du lieu sera en conflit avec la réalité d'usage de ce site et ne pourra engendrer l'animation et l'harmonie qu'il souhaite offrir dans le paysage.

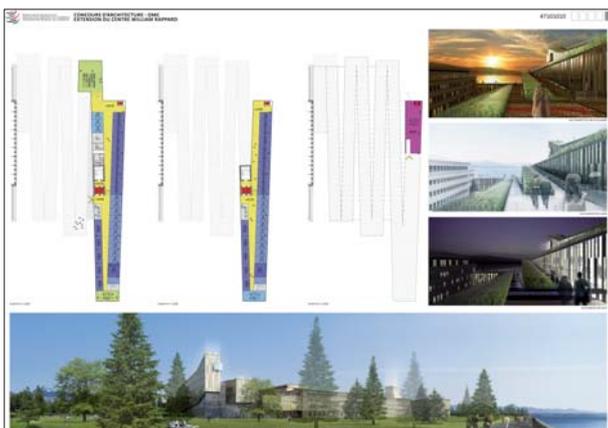
Expression du candidat pour décrire son projet :

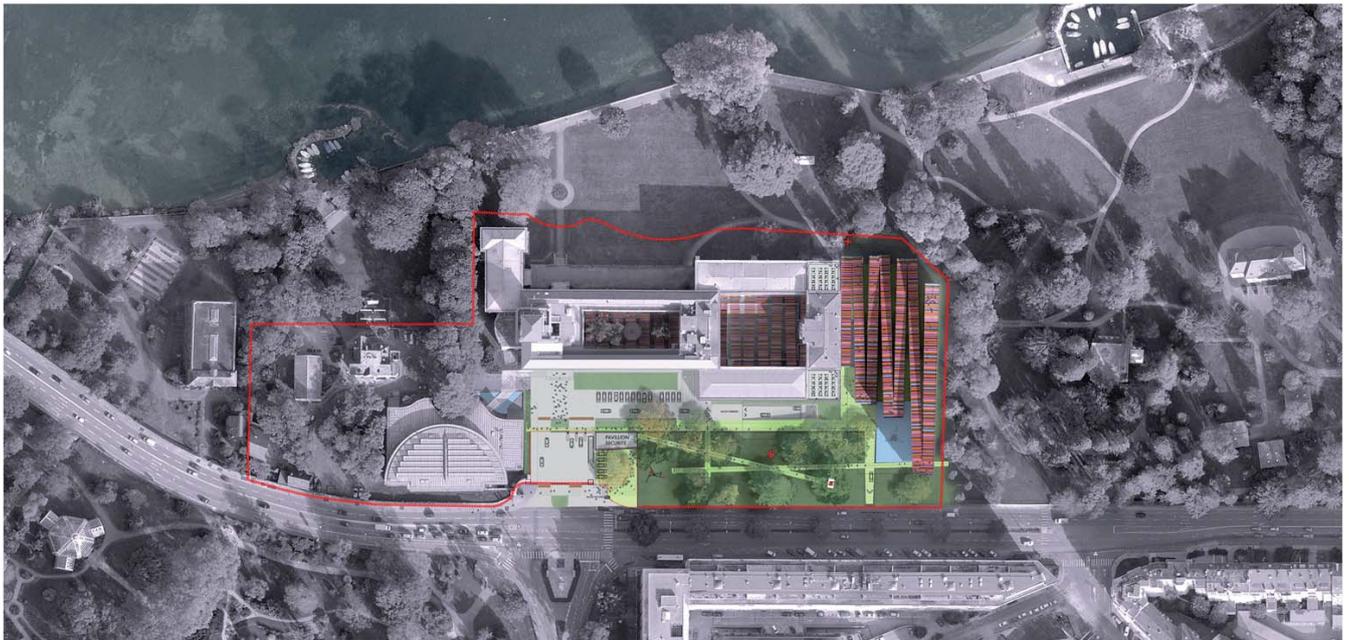
« Cette nouvelle extension est l'occasion de redonner une visibilité à la mission de l'OMC grâce à une architecture ambitieuse, poétique et riche de sens.

Nous proposons de prolonger l'édifice actuel par un « chemin des Nations » s'élevant vers le ciel, métaphore des échanges et des concertations opérés par l'OMC. La promenade s'achève par un belvédère surplombant le lac.

Ce chemin illustre le dynamisme des échanges entre les pays membres de l'OMC à travers les couleurs qui les représentent.

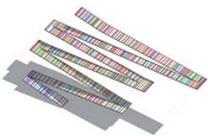
Ce bâtiment / promenade est un symbole fort visible à toutes les échelles. Vus du ciel et des terrasses, les drapeaux unifiés des nations apparaîtront. A l'échelle du piéton, l'harmonie du parc est préservée. »





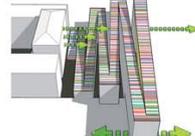
Symbole d'équité et d'échange entre les Nations, l'Organisation Mondiale du Commerce méritait d'être identifiable au travers de son siège social.

Cette nouvelle extension est l'occasion de redonner une visibilité à la mission de l'OMC grâce à une architecture ambitieuse, poétique et riche de sens.



Nous proposons de prolonger l'édifice actuel par un échelonné des Nations s'élevant vers le ciel, métaphore des échanges et des concertations opérés par l'OMC. La promenade s'achève par un balcon surplombant le lac.

Ce schéma illustre la dynamique des échanges entre les pays membres de l'OMC à travers les couleurs qui les représentent.



Ce bâtiment / promenade est un symbole fort visible à toutes les échelles. Vue du ciel et des terrasses, les drapeaux unifiés des nations apparaissent. A l'échelle du piéton, l'harmonie du parc est préservée.

Les vues depuis le bâtiment existant bénéficient de ce nouvel ensemble paysager tandis que la transparence vers le parc est conservée en partie basse.

La lumière du soleil pénètre au cœur du Hall nouvellement créé ainsi que dans les bureaux existants.

